OUVERTURE D’UN SERVICE HABITAT INCLUSIF

POUR PERSONNES VIEILLISSANTES

EN SITUATION DE HANDICAP





**ASSOCIATION DES AMIS DE L’E.T.P. D’AVRANCHES
60, rue de la Liberté
50300 AVRANCHES**

**LE CONTEXTE**

Confronté au vieillissement de certaines personnes accompagnées par l’Etablissement de Travail Protégé d’AVRANCHES et à l’aube de leur retraite, le Conseil d’Administration de l’Association des Amis de l’ETP d’AVRANCHES (A.A.E.T.P.A.) et la Direction de l’Etablissement a souhaité réfléchir à une solution d’hébergement pouvant être offerte à celles d’entre elles qui avaient été accueillies en hébergement tout au long de leur carrière professionnelle en ESAT.

Ces nouveaux retraités aspirent à une vie résidentielle leur permettant de maintenir leur autonomie de déplacement, de loisir, de vie quotidienne dans la cité tant qu’ils sont encore valides. L’admission en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) n’est pas encore d’actualité pour eux.

Pour ce faire, l’A.A.E.T.P.A. a fait l’acquisition, en juillet 2020, d’une maison -d’habitation située dans le centre-ville d’AVRANCHES d’une capacité de 6 colocataires.

**LES MISSIONS**

Cette maison a pour objectif principal d’offrir un lieu d’accueil résidentiel sécurisant et convivial adapté aux besoins des personnes décrits ci-dessus. Elle offre, de par sa situation, un environnement de vie permettant :

* Le maintien des acquis dans les gestes de la vie quotidienne
* Le maintien du dynamisme
* L’accès aux acteurs sociaux de proximité.

**LE PUBLIC**

Ce dispositif s’adresse à toute personne, ouvrant droit à la retraite. De façon plus spécifique, celle-ci doit être en capacité d’alerter et de solliciter en cas de difficultés, notamment la nuit. Le fait de rester sans surveillance permanente est une condition sine qua non pour l’accession à ce mode d’habitat même si des solutions de téléalarme peuvent être nécessaires.

**LES MODALITES D’ACCUEIL**

Le choix d’accueillir les personnes dans une maison s’inscrit dans une volonté d’offrir un lieu à résonnance familiale dans un climat serein et calme.

La maison se tient sur deux étages accessibles par escaliers.

Chaque personne dispose d’une chambre individuelle qui reste son espace personnel et privé. Les lieux communs comme la cuisine, la salle à manger, le salon, le jardin sont ouverts à tous, quelle que soit l’heure.

**L’ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE QUOTIDIENNE**

Les ressources dont bénéficie chaque personne sont mutualisées et permettent le financement de l’intervention d’une intervenant(e) à domicile. Au-delà des réponses en terme de vie quotidienne (préparation du repas - ménage - entretien du linge - courses…), l’intervenant(e) assure, outre ces tâches, une présence rassurante.

**LES PARTENAIRES**

Le dispositif est porté par l’UDAF de la MANCHE avec le soutien de l’A.A.E.T.P.A. en partenariat également avec l’A.D.M.R.

**CONTACTS**

**Frédérique BOUYAUD**

**Directrice des services**

**UDAF de la MANCHE**

**291 rue Léon Jouhaux**

**50000 SAINT-LO**

**🕿 02 33 57 92 25**

**Jean-Paul CAMEBOURG**

**Directeur**

**ETP d’AVRANCHES**

**60 rue de la Liberté**

**50200 AVRANCHES**

**🕿 02 33 89 21 30**